

**SYNDICAT MIXTE
DU CENTRE AQUATIQUE
ET DU CINEMA**

Coulommiers, le 20 décembre 2013

**Adresse administrative
Mairie de Coulommiers
77120 COULOMMIERS
Tél : 01.64.75.38.90 Fax 01.64.20.00.67**

Mr Yvon TREGOAT

77120 COULOMMIERS

Monsieur,

Permettez-moi tout d'abord de vous préciser que le Centre aquatique des Capucins est géré par le Syndicat Mixte du Centre aquatique, dont je suis le Président, et non par la Communauté de Communes du Pays de Coulommiers.

A propos du phénomène de glissance que vous soulevez, je tenais à vous informer que les équipes du Centre aquatique sont bien au fait de ce problème. Ce phénomène n'est pas lié à une inversion du carrelage lors de la pose mais il s'agirait plutôt d'un entartage du carrelage émaillé qui en serait à l'origine.

Dès lors, à l'occasion des comités de suivi organisés en présence du délégataire (la société Carilis) et des élus membres du syndicat, il a été décidé d'appliquer à la lettre le protocole de nettoyage transmis par le fabricant de carrelage, avec des produits au PH correspondant.

C'est ainsi que durant le mois de janvier, le délégataire appliquera ce protocole, protocole qui sera suivi d'une visite sur site 24 heures après afin d'évaluer les effets de cette application. Une seconde visite de contrôle, une semaine plus tard, aura pour objet d'établir des conclusions sur l'efficacité du produit.

A défaut de résultats concluants, le syndicat mixte envisagera un traitement chimique d'appoint pour traiter définitivement ce sujet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,
Franck RIESTER

**SYNDICAT MIXTE
DU CENTRE AQUATIQUE
ET DU CINEMA**

Le courrier doit être adressé sous forme impersonnelle

à Monsieur Le Président du Syndicat Mixte du Centre Aquatique des Capucins

13 Résidence Provence - 77120 COULOMMIERS - Tél : 01.64.75.38.90 - Fax : 01.64.20.00.67